

Agissons pour préserver notre environnement

Pour information, à compter du 1er janvier 2022, les factures et relances seront envoyées uniquement par e-mail.



Seules les familles sans internet recevront ces documents par voie postale. Quant au menu de la cantine, il est disponible sur le site internet de la commune et quelques exemplaires papier seront mis à la disposition des Champenois à l'accueil de la Mairie.

Pas à pas, agissons au quotidien pour préserver notre environnement.

